

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

ACTE 3.3
Délibération n° 28.09.23.03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT ALBAIN

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2023

Nombre de membres : 15
Présents : 13
Représentés : 0
Délibérants : 13

Date de convocation : 22/09/2023
Date d'affichage : 22/09/2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT HUIT SEPTEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-ALBAIN, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Marc DUMONT, Maire

Présents : ANTIGA Tony, BAUDET Valérie, BRAYARD Michèle, CHARVET Candice, CHARVET Pascal, DESMARIS Bruno, DUMONT Marc, EYSSERIC Jean-Noël, GUERIN Catherine, JACQUOT Sophie, LAURE Marie-Laure, MARTIN-BELLECOSTE Marie, PLANCHARD Franck

Excusés : DEMA Michel, RABUEL Stéphane

Secrétaire de séance : BRAYARD Michèle

OBJET : ATTRIBUTION DU LOGEMENT T3 N°001 – SIS 6 PLACE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la disponibilité du logement communal T3 n°001 situé 6 place de la Mairie au rez-de-chaussée, suite au départ de Madame Régine CLERMIDY.

Le conseil municipal prend connaissance des demandes de location et décide d'attribuer à partir du 23 octobre 2023, le logement communal T3 n°001 situé 6 place de la Mairie au rez-de-chaussée, à Monsieur DA SILVA Anthony et Madame SAVOURET Jessica domiciliés précédemment à BELLEVILLE-EN-BEAUJOLAIS (69220). Le montant du loyer est fixé à 485 € par mois, charges non comprises. Une caution de 485 € correspondant à un mois de loyer est demandée à la signature du bail et sera restituée en fin de location après état des lieux si aucune dégradation n'est constatée.

Il autorise le Maire ou un adjoint à signer le bail et toutes les pièces s'y rattachant.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de séance,
Michèle BRAYARD



Certifié conforme,

Le Maire,
Marc DUMONT

